

Le 20 octobre 2022

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier Régie: R-4169-2021 Phase 2 / Notre dossier : R062355

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (« **HQ** ») et Énergir, s.e.c. (« **Énergir** ») (conjointement les « **Distributeurs** ») ont pris connaissance de l'avis aux personnes intéressées transmis le 18 octobre dernier dans lequel la Régie demande à ces derniers de déposer leurs commentaires le 28 octobre.

Or, les représentants des Distributeurs seront en audience, du 26 au 28 octobre et du 1^{er} au 2 novembre, dans les dossiers de révision en lien avec le présent dossier. Considérant ce qui précède et afin de pouvoir bénéficier du temps nécessaire pour analyser les demandes d'intervention, ils demandent à la Régie de leur accorder un délai supplémentaire pour le dépôt des commentaires des Distributeurs, et ce, au 7 novembre à midi.

Dans l'attente d'une décision de la Régie, veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl

c.c. : Me Philip Thibodeau